

N°6

Mars 2010

**Résultats
du Groupe** p. 2

Activités p. 3

**Carnet
de l'actionnaire** p. 6

LA LETTRE aux actionnaires



Madame, Monsieur, cher Actionnaire

→ Activités

Commerces : adapter l'offre en permanence

Un passager passe en moyenne deux heures et demie dans l'aéroport : une opportunité pour les 232 boutiques et les 124 bars et restaurants de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Plus on développe les surfaces, plus le chiffre d'affaires par passager augmente, sous réserve de proposer les produits correspondant aux attentes des passagers. Pour la clientèle long-courrier, une offre très haut de gamme s'adresse en priorité aux passagers russes, japonais, américains et chinois. La clientèle moyen-courriers recherche, quant à elle, des produits plus accessibles. Si le passager russe est le N°1 du shopping en aéroport, les Anglo-Saxons recherchent essentiellement des produits "made in France" ; les passagers asiatiques et africains sont très attachés aux grandes marques et recherchent l'image de Paris à travers les parfums. Les Japonais sont friands de gastronomie française mais le record d'achat est détenu par un Chinois qui, à Noël 2008, a acquis plusieurs grands crus pour 46 428 euros !

Les résultats de l'année 2009 soulignent la bonne résistance d'Aéroports de Paris malgré la baisse du trafic, grâce à la solidité du modèle économique et aux efforts entrepris pour réduire les coûts.

Avec un chiffre d'affaires en **hausse de 4,2 % à 2 633,4 millions d'euros**, un EBITDA également en **hausse de plus de 4 % à 883,0 millions d'euros**, et un résultat net part du Groupe quasi **stable à 269,5 millions d'euros**, nos résultats annuels sont solides. Grâce à la mise en œuvre, dès mars 2009, d'un plan d'économie de **45 millions d'euros**, d'un montant légèrement supérieur à nos objectifs, et à la poursuite de notre stratégie en matière de diversification, notamment en ce qui concerne les commerces et l'immobilier, nous sommes en mesure de tenir nos objectifs.

En 2010, sur la base d'une hypothèse de **croissance du trafic de l'ordre de 0,5 %**, Aéroports de Paris anticipe une légère croissance du chiffre d'affaires et un EBITDA du même ordre de grandeur que l'EBITDA 2009.

2010 sera marqué par la préparation du prochain Contrat de Régulation Économique 2011-2015 qui constitue une étape majeure pour l'avenir de votre entreprise. Fruit d'une concertation approfondie avec les différentes parties prenantes, il reflète notre volonté d'inscrire la qualité de service et la satisfaction clients comme priorité dans les années à venir. Ce cadre de régulation devrait également constituer une incitation forte pour Aéroports de Paris à renforcer sa compétitivité et son attractivité vis-à-vis des transporteurs aériens et à développer le trafic.

Vous trouverez sur notre site internet, une information complète sur les résultats 2009.

Le 18 février, le Conseil d'administration a proposé de soumettre au vote de l'Assemblée générale des actionnaires la distribution d'un **dividende de 1,37 euro** par action au titre de l'exercice 2009.

L'Assemblée générale des actionnaires se tiendra le **jeudi 27 mai 2010 à 15 heures**, à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris. J'espère vous y retrouver nombreux.

Pierre Graff
Président-directeur général d'Aéroports de Paris



Aéroports de Paris résiste à la baisse du trafic

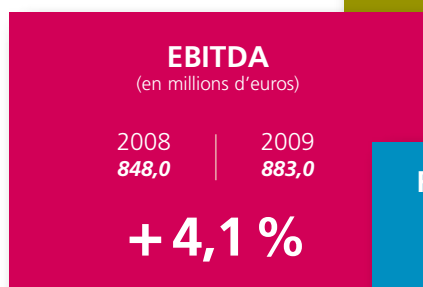
Malgré le fléchissement du trafic, le **chiffre d'affaires** d'Aéroports de Paris s'établit en 2009 en croissance de 4,2 % à 2 633,4 millions d'euros.

Cette croissance a été soutenue par le développement des infrastructures et des services, la progression du chiffre d'affaires de l'immobilier et la poursuite de la croissance des activités de diversification.

L'EBITDA, marge brute d'exploitation, poursuit sa progression (+ 4,1 % à 883,0 millions) grâce à un effort de maîtrise des charges courantes et ce, malgré l'augmentation des coûts liés aux mises en service des nouvelles installations. Les plans d'économies ont pu générer une économie globale de charges de 45 millions d'euros, supérieure à l'objectif annoncé de 42 millions d'euros pour 2009. Ce montant devrait être porté à 62 millions d'euros en 2010, compte tenu notamment de la consolidation pour l'avenir des économies réalisées en 2009. Ce plan devrait être poursuivi et permettre de générer des économies de l'ordre de 100 millions d'euros à échéance 2013.

Sous l'effet d'importantes mises en service en 2008 et 2009, les dotations aux amortissements progressent de 5,0 % à 364,5 millions d'euros. **Le résultat opérationnel courant** est en hausse de 3,5 % à 518,4 millions d'euros.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 269,5 millions d'euros, en baisse de 1,1 %.



Résultats par segment

Les redevances aéronautiques subissent l'impact de la baisse du trafic. Elles sont néanmoins soutenues par les augmentations tarifaires et l'accroissement du nombre de postes de stationnement des avions au contact dans les aéroports. Les redevances spécialisées sont tirées par l'introduction de nouveaux services et par les ouvertures de nouvelles capacités (prestations d'assistance des personnes handicapées et à mobilité réduite, prestations de dégivrage, recettes issues des systèmes de tri bagages, etc.). L'EBITDA est en hausse de 5,3 % à 343,4 millions d'euros. Le résultat opérationnel courant est en hausse de 6,5 % à 112,8 millions d'euros.

Les commerces et les services enregistrent une bonne résistance à la baisse du trafic grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires par passager en zone réservée. L'EBITDA du segment progresse de 0,7 % à 402,2 millions d'euros. Le résultat opérationnel courant est en légère baisse de 0,1 % à 320,4 millions d'euros.

L'activité immobilière étant soutenue par les commercialisations récentes et par l'impact positif de l'indexation des contrats sur l'indice du coût à la construction, l'EBITDA s'établit en forte hausse (+ 11,8 %) à 116,6 millions d'euros. Le résultat opérationnel courant ressort à 82,7 millions d'euros, en augmentation de 13,9 %.

Redressement du segment **escale et prestations annexes** qui achève sa réorganisation. L'activité d'assistance en escale subit toutefois les effets de la baisse du trafic et enregistre une baisse de son chiffre d'affaires de 9,2 %. L'activité de sûreté progresse en revanche de 8,8 % à 53,0 millions d'euros. L'EBITDA se redresse sous l'effet de la maîtrise des charges de personnel et des achats et charges externes, issue de la réorganisation et de la mise en œuvre de ce plan d'économies. Ce ratio s'établit à -2,5 millions, contre -10,8 millions d'euros en 2008. Le résultat opérationnel courant s'établit à -4,8 millions d'euros (contre -13,4 millions d'euros en 2008).

Le segment **autres activités** est en forte croissance, grâce à un premier semestre dynamique et des effets de périmètre.

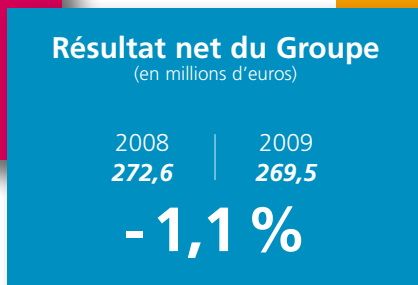
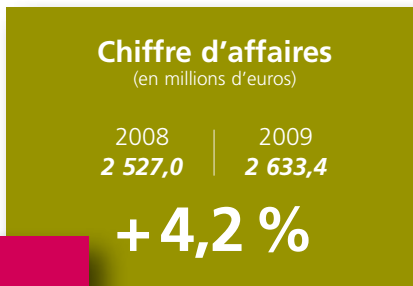
Le chiffre d'affaires du segment est en hausse de 17,9 % à 251,8 millions d'euros. L'EBITDA est en baisse de 22,0 % et le résultat opérationnel courant de 54,0 %.

Structure financière

L'endettement net du Groupe s'élève à 2 337 millions d'euros contre 2 254 millions d'euros au 31 décembre 2008, traduisant l'augmentation de l'endettement brut mais aussi celle de la trésorerie.

Le ratio dette/capitaux propres s'élève à 72 % au 31 décembre 2009 contre 73 % à fin 2008.

Le Conseil d'administration du 18 février 2010 a décidé de soumettre au vote de l'Assemblée générale annuelle du 27 mai 2010, la **distribution d'un dividende de 1,37 euro** par action au titre de l'exercice 2009. La date de mise en paiement, sous réserve du vote de l'Assemblée générale, sera le 10 juin 2010. Ce dividende correspond à un taux de distribution de 50 % du résultat net consolidé part du Groupe de l'exercice 2009 en ligne avec l'objectif de distribution de dividende d'Aéroports de Paris.



Un des défis de la qualité : la fluidité aux Postes d'Inspection Filtrage

C'est l'un des chantiers mis en œuvre en 2009 et qui constitue un vrai défi en termes de qualité.

En effet, dans un proche avenir, le Poste Inspection Filtrage va devenir, avec la dématérialisation des cartes d'embarquement et la dépose-bagages automatique, l'un des seuls points de contact entre les passagers et les personnels de l'aéroport ; et il est jugé, dès à présent, comme très important dans l'appréciation globale de la qualité de notre accueil par les passagers.

Un exemple d'amélioration ?

À Orly Ouest, on traite désormais jusqu'à 1 500 passagers/heure. En effet, les Postes Inspection Filtrage, ont été munis de tables de 6 mètres de long qui permettent aux passagers de se préparer, de déposer leurs affaires dans des bacs et de répondre ainsi plus sereinement aux contraintes de sûreté. Ce qui améliore, par ailleurs, la ponctualité des vols. Le temps de passage moyen, qui oscillait de 20 à 25 minutes entre l'entrée de la file et la sortie en salle d'embarquement, est passé de 10 à 15 minutes.

Le confort acoustique et la qualité de traitement ont été améliorés pour les passagers mais également pour les agents de sécurité plus sereins dans l'exécution de leur tâche.

Quelles pistes pour le futur ?

Il faut d'ores et déjà penser à des techniques plus performantes en termes de sûreté qui augmenteraient la capacité de détection sans allonger pour autant les temps de traitement. L'idéal serait des contrôles sans rupture qui permettraient au passager de passer sans s'arrêter dans un couloir équipé de capteurs munis de toutes les fonctions de sûreté.

Satisfaire les clients, c'est aussi les informer le plus en amont possible et adapter les contrôles à leurs attentes.



Dominique Mary,
Directrice Satisfaction clients

La démarche Satisfaction clients : un double enjeu

Les années passées, Aéroports de Paris a beaucoup investi sur la création de nouvelles capacités. Ainsi, l'ouverture de la jetée du 2E, du satellite 3 (la galerie parisienne), du terminal 2G et la rénovation du terminal 1 à Paris-Charles de Gaulle, ainsi que le réaménagement des circuits internationaux d'Orly Sud et des salles d'embarquements d'Orly Ouest nous ont permis d'accueillir désormais les passagers et les compagnies aériennes dans de meilleures conditions. Il nous faut cependant encore accentuer nos efforts pour améliorer la qualité de notre service au quotidien. C'est pourquoi, la Direction de la Satisfaction clients a été créée en décembre 2008. J'ai proposé à la Direction générale de lancer un large projet d'entreprise qui poursuit deux objectifs : accentuer l'amélioration de la satisfaction des clients d'Aéroports de Paris et garantir l'ancrage de la culture client dans l'entreprise.

Des leviers à actionner...

Le premier des leviers est d'améliorer l'expérience des passagers dans nos aéroports en s'appuyant sur des opérations comme la refonte de la signalétique, par exemple. Un des thèmes prioritaires de 2009, et qui le sera également en 2010, est le traitement des passagers en correspondance qui constitue un point crucial, au cœur des enjeux de concurrence entre grands hubs européens. D'autres points prioritaires ont également été ciblés, comme l'offre de bars et restaurants, le confort dans les salles d'embarquement, l'orientation et la fluidité aux postes d'inspection-filtrage et la propreté des aérogares : des processus clefs, sur le parcours du passager, qui sont autant de vecteurs de progression du taux de satisfaction global. Ce vaste programme s'adresse également aux compagnies aériennes qui y opèrent, ainsi qu'aux locataires d'Aéroports de Paris.

Une culture client à instaurer...

Une "Université du service" sera dédiée à tous les collaborateurs d'Aéroports de Paris et proposera un apprentissage sous diverses formes : en partageant les expériences avec nos clients compagnies aériennes ou par le biais de formations. L'ensemble des chantiers, lancés en 2009, permettra l'échange des bonnes pratiques au service de la satisfaction des clients.

Cette démarche illustre la volonté d'Aéroports de Paris d'être reconnu comme une entreprise de services.

Mode et accessoires : un axe de développement stratégique pour les commerces



Les activités commerciales représentent pour Aéroports de Paris, la deuxième source de revenus avec plus de 250 millions d'euros en 2009. Ce succès est dû à la combinaison de plusieurs leviers : l'augmentation des surfaces, une meilleure implantation des boutiques sur les flux passagers, avec une offre adaptée selon les nationalités et l'arrivée, au sein de la direction, de spécialistes des grands magasins. Le reste, c'est la "French touch", le "made in France". En février 2009, a démarré l'activité de Duty Free Paris, une co-entreprise dédiée à la distribution de mode et d'accessoires et détenue à parts égales par Aéroports de Paris et the Nuance Group. Aujourd'hui, 29 points de vente sont en activité et à terme, il est prévu que cette nouvelle entité dispose d'un périmètre de 5 000 m² répartis sur les 2 plates-formes et 40 points de vente.

ADPI Middle East (ADPI MÈ)

Filiale d'ADPI, ADPI ME a inauguré ses bureaux à Beyrouth en décembre dernier en présence de Christine Lagarde, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. La création d'ADPI ME à Beyrouth répond à la stratégie d'implantation d'ADPI au cœur de ses marchés les plus porteurs. Ce choix s'explique en effet par la position géographique de la capitale libanaise entre Proche et Moyen-Orient, mais aussi par l'attractivité qu'elle génère auprès des entreprises grâce à la qualité reconnue des professionnels libanais dans le secteur de l'ingénierie. ADPI ME sera avant tout un bureau d'études d'ingénierie dans les techniques du bâtiment et des ouvrages d'art, de voiries et de réseaux divers.

Accompagnée d'une délégation d'une vingtaine d'entreprises françaises, Madame Lagarde a tenu à saluer et encourager cette implantation.



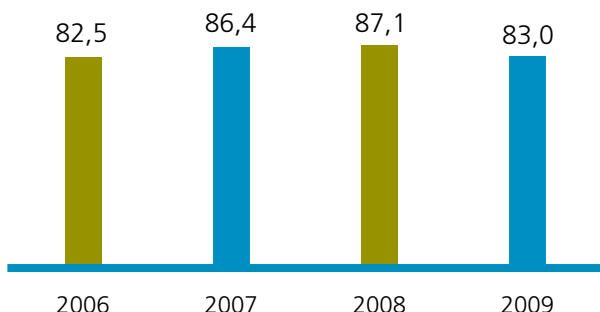
Première bougie pour Hublink

Heure Time	Destination Destination	Vol Flight		Porte Gate
1500	Geneva	AF 2342 CX 4017	On time	F28
1405	Madrid	AF 1700 UX 3436	Boarding	F30
1445	Milan-Linate	XM 5995 AF 9700	On time	F29
1355	Rome-Fiumicino	AZ 321 AF 9834	Boarding closed	F32

Déjà une année d'échanges de bonnes pratiques et de projets communs, jalonnée par plusieurs réalisations marquantes, dont certaines sont déjà visibles par les clients : l'harmonisation du parcours passagers sur la liaison Paris-Amsterdam (informations et files dédiées), le développement d'innovations technologiques en coordinations avec Air France-KLM (lancement du pilote RFID pour les bagages, mires de guidage automatisées pour le stationnement des avions, etc.) ou bien encore le design en commun de deux nouvelles zones commerciales et l'extension de l'offre parking vacances. La coopération se renforce davantage avec le lancement de la deuxième vague d'initiatives communes.

Évolution du trafic

(en millions de passagers)



Sur l'ensemble de l'année 2009, Aéroports de Paris a accueilli 83,0 millions de passagers, soit une baisse de trafic de 4,7%

qui s'explique principalement par les répercussions de la crise économique sur le transport aérien.

À Paris-Charles de Gaulle, le trafic est de l'ordre de 57,9 millions de passagers et de 25,1 millions à Paris-Orly.

Le mix trafic a évolué favorablement avec un trafic international hors Europe (35,8% du total) qui a résisté relativement mieux que l'ensemble du trafic avec une baisse limitée à 3,5 %.

Les compagnies à bas coût, qui représentaient 12,1% du trafic en 2009, ont vu leur nombre de passagers se stabiliser à 10,1 millions.

Perspectives 2010

Sur la base d'une hypothèse de croissance du trafic de 0,5% en 2010, Aéroports de Paris anticipe une légère croissance du chiffre d'affaires pour l'exercice 2010. L'EBITDA devrait être du même ordre de grandeur que l'EBITDA 2009.

ADPI remporte un nouveau contrat pour un aéroport en Irak

Le 2 novembre 2009, ADPI a signé, avec le ministère irakien des Transports, un contrat pour réaliser les études de développement d'un nouvel aéroport international qui sera construit entre les villes de Kerbala, Najaf et Babylone, au sud de Bagdad. En effet, cette région accueille déjà plus de 12 millions de pèlerins, principalement durant la période du Hadj, et l'ambition des autorités irakiennes est de créer des installations aéroportuaires aux standards internationaux.

"Parafes" * aux frontières du biométrique

Parafes est un système français de facilitation du passage des frontières par vérification biométrique via un sas automatique qui peut être utilisé par tout citoyen majeur ressortissant de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Suisse. Le passager éligible s'inscrit une fois pour toutes dans l'un des centres prévus à cet effet où un policier enregistre ses empreintes digitales. Le passager scanne son passeport avec le lecteur en entrée pour ouvrir la première porte et pénètre seul à l'intérieur du sas (Parafes

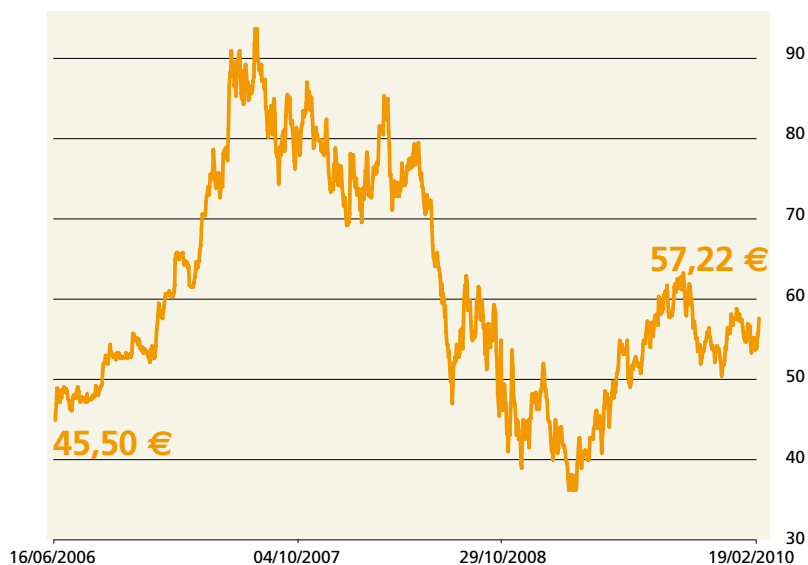
est en effet équipé d'un détecteur d'unicité de passage). Il appose ensuite son doigt sur le lecteur biométrique. S'il n'y a pas d'irrégularité, la seconde porte s'ouvre. Ce service gratuit pour le passager permet de franchir la frontière en 25 à 30 secondes, ce qui permet de mieux lisser les effets de pointe au passage de la frontière.

* Passage automatisé rapide aux frontières extérieures Schengen.

Le Tri Bagages Est poursuit sa montée en puissance

Le TBE regroupe les installations de traitement des bagages pour les terminaux 2E et 2F de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle. C'est l'un des plus importants systèmes de tri de bagages du monde et son degré de technicité combine mécanique et informatique avec les systèmes de sûreté les plus performants. Il traite, en moyenne, 30 000 bagages par jour (avec un record de 40 000 le 3 août dernier) dont la moitié emprunte les circuits de correspondance. Il est alimenté par 166 banques d'enregistrement et 7 dépose-bagages correspondance et compte 40 km de convoyeurs. Le temps de traitement selon les parcours est de 10 à 25 minutes.

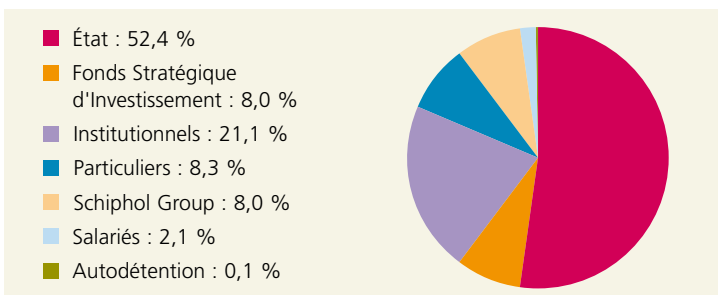
Évolution du cours de Bourse



■ ADP

Répartition du capital

> 98 960 602 titres au 31 décembre 2009 (1)



L'action Aéroports de Paris

Le cours le plus bas 2009 : 36,40 €

Le cours le plus haut 2009 : 62,67 €

Code ISIN : FR 0010340141

Code mnémotechnique : ADP

Place de cotation : Euronext Paris

Marché : CAC NEXT 20

Première cotation : 16 juin 2006

Éligibilité PEA/SRD : oui

Capitalisation boursière : 5 574,4 millions d'euros au 31 décembre 2009

Nombre de titres : 98 960 602

Contact

par courrier à : Aéroports de Paris – Marie-Serje Cu villier
Relations avec les actionnaires individuels
291, boulevard Raspail – 75675 Paris Cedex 14
par téléphone N° Gratuit : 0 800 101 800

(1) Sur la base du TPI (Titre au porteur identifiable) au 31 décembre 2009.

Visite de site

Les visites de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle ont rencontré un très vif succès au cours de ces derniers mois. Cinq groupes d'actionnaires ont ainsi profité de cette occasion pour visiter les terminaux 2E et 2F, les zones de commerces et de services, accéder à la salle d'embarquement "la galerie parisienne", voir fonctionner le Tri Bagages et poser toutes les questions à notre guide. La vraie surprise eu lieu lors de la visite du 20 novembre dernier pendant laquelle les actionnaires purent assister, en direct du tarmac, au décollage du premier A380 d'Air France : un grand moment !

La prochaine visite aura lieu le 8 juin 2010 à 9h30

Pour vous inscrire, appeler le N° gratuit 0 800 101 800.



Attention : pour des raisons de sûreté, nous ne pouvons accueillir que des groupes de 20 personnes maximum. D'autres visites seront programmées au second semestre. Pour vous tenir informé des dates, consultez le site www.aeroportsdeparis.fr ou le N° gratuit.

Le Club des actionnaires

Le Club des actionnaires est ouvert à tous les actionnaires détenteurs d'un minimum de 30 actions au porteur ou d'une seule action au nominatif. Un bulletin d'adhésion ainsi que le règlement du Club sont disponibles sur internet et de plus amples informations sont mises également à votre disposition au N° Gratuit : 0 800 101 800.

N'hésitez pas à le rejoindre, vous recevrez en priorité un certain nombre d'informations ainsi que des invitations aux différentes manifestations qui sont organisées dans votre région.

Agenda 2010

Réunion d'actionnaires à Marseille
22 mars 2010

Assemblée générale
27 mai 2010, à 15 heures
Cité des Sciences et de l'Industrie
30 avenue Corentin Cariou - 75019 Paris
M° Porte de la Villette

Visite de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle
8 juin 2010 / 23 septembre 2010 /
28 octobre 2010 / 9 décembre 2010

Conférence de l'École de la Bourse, Rennes
4 décembre 2010

Aéroports de Paris

Société à conseil d'administration au capital de 296 881 806 euros
Siège social : 291, boulevard Raspail – 75675 Paris Cedex 14
RCS Paris B 552 016 128